

Nombre de membres : 34  
En exercice : 33  
Présents : 27  
Pouvoirs : 4  
Votants : 31

Abstentions : 0  
Exprimés : 31  
Pour : 31  
Contre : 0

N°2022-49

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille vingt-deux, le jeudi 03 novembre à 20h00.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle des Fêtes à 87310 GORRE sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 28 septembre deux mille vingt-deux.

**Présents :** Christophe Gérard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Louis Furlaud, Jean Maynard, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Maryse Parverie, Joël Vilard, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Bertrand Jayat, André Soury, Florent Vaudon.

**Suppléants présents :**

**Pouvoirs :** Patrick Gibaud délégation à Josiane Lefort, Richard Simonneau délégation à Christophe Gérard, Christian Vignerie délégation à Jean Maynard, Pierre Hachin délégation à Jean-Pierre Pataud.

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre PATAUD

**Objet : Décision Modificative n°2022-03. Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2022.**

Monsieur le Président rappelle que cette troisième et dernière modification du Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2022 est motivée par le fait qu'il faille :

- Prendre en charge une admission en créances éteintes
- Permettre au service de faire face à la crise énergétique, et en particulier en ce qui concerne le prix des carburants. En effet, même si les prévisions budgétaires initiales se montrent suffisantes, la marge disponible est très courte, et il est donc primordial d'appliquer un principe de prudence en redonnant un peu de « souffle » aux prévisions relatives aux dépenses de carburants.

Elle s'équilibre comme suit :

Recettes de Fonctionnement				Recettes d'Investissement			
Chapitres	Articles	Recettes nouvelles	TOTAL	Chapitres	Articles	Recettes nouvelles	TOTAL
<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>
Dépenses de Fonctionnement				Dépenses d'Investissement			
Chapitres	Articles	Dépenses nouvelles	Total	Chapitres	Articles	Dépenses nouvelles	Total
011	6066	2000,00 €	2000,00 €				
65	6542	171,70 €	171,70 €				
022		-2171,70 €	-2171,70 €				
<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>			<b>0,00 €</b>

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** cette Décision Modificative n°2022-03 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » exercice 2022, et conformément au tableau ci-dessus.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire le  
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD